



Ais confiance en toi se corrigé en aie confiance en toi

Leçon claire pour choisir aie, aies, ais, ai ou ait, avec exercices progressifs, correction détaillée et PDF à imprimer.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

On écrit « aie confiance en toi » avec un e final, sans s. « Aie » est l'impératif présent du verbe avoir à la 2e personne du singulier ; « ais » s'utilise avec « je » ou « tu » à l'indicatif présent.

Un élève peut perdre un point sur une phrase de trois mots : « Ais confiance en toi ». La bonne écriture est « aie confiance en toi », car la phrase donne un conseil direct. Aucun sujet n'est écrit devant le verbe : ce n'est pas « tu as », ni « tu ais », mais l'impératif du verbe avoir. Pour trancher vite, repère la fonction de la phrase : ordre, conseil ou encouragement. Si tu parles directement à quelqu'un, choisis « aie ». Si tu peux mettre « je » ou « tu » devant, vérifie alors « ai » ou « ais ».

« Ais confiance en toi » ou « aie confiance en toi » : la réponse courte

Écris « **aie confiance en toi** », avec **-e** et sans **-s**. Ici, tu formules un encouragement direct : c'est donc l'**impératif présent** du **verbe avoir** à la 2e personne du singulier. Pas de sujet exprimé. On ne dit pas « *tu aie confiance* », mais simplement « *aie confiance* ».

La confusion vient de formes très proches à l'écrit : *j'ai, tu as, que tu aies, qu'il ait*. L'Étudiant regroupe souvent ces formes pour aider à les distinguer ; le Projet Voltaire rappelle, lui, la forme attendue à l'impératif. Diagnostic rapide : si la phrase donne un ordre, un conseil ou un encouragement sans sujet, choisis **aie**. La recherche *ais confiance en toi orthographe* mène donc à une correction nette : **aie confiance en toi**.

À retenir

Ordre ou conseil direct = **aie**. Sujet « je » ou « tu » à l'indicatif = autre forme, donc *ais* ne convient pas ici.

Le tableau décisionnel : aie, aies, ais, ai ou ait ?

Dans une copie de 4e, « ais confiance en toi orthographe » signale presque toujours le même piège : l'oreille valide, mais la grammaire refuse. Ces formes sont des **homophones grammaticaux** ; elles se prononcent souvent pareil, donc l'oreille ne suffit pas. Regarde la **fonction grammaticale**, puis tranche en moins de 30 secondes avec la conjugaison avoir : ordre, souhait, constat ou subordonnée.

Forme	Mode / temps	Sujet possible	Test rapide	Exemple reformulé
ai	indicatif présent	j'	Remplace par « j'avais ».	J'ai confiance en mon raisonnement.
aie	impératif ou subjonctif présent	— / que je	Ordre sans sujet ? Écris « aie ».	Aie confiance en toi.
aies	subjonctif présent	que tu	Après « que tu », garde le s.	Il faut que tu aies confiance.
ais	indicatif présent	je / tu	Forme rare seule : vérifie le verbe.	Tu ais n'existe pas pour avoir : corrige en « tu as ».
ait	subjonctif présent	qu'il / qu'elle	Après « qu'il », finale en t.	Je souhaite qu'elle ait confiance.

Le bon réflexe pour distinguer **aie aies ais**, puis **ai aie aies ait**, consiste donc à identifier le mode verbal : **indicatif présent** pour un fait, **subjonctif présent** pour une action envisagée, impératif pour un conseil direct.

AIE - AIT - AI - EST - Comment écrire : confusion indicatif subjonctif (niveau avancé B2) — podcast français facile

Mini-diagnostic en 3 questions avant d'écrire la phrase

La bonne forme se décide en moins de 10 secondes si tu identifies la mécanique de la phrase, pas seulement le son entendu. Pour *ais confiance en toi orthographe*, le piège vient du verbe **avoir** prononcé pareil dans plusieurs formes : *aie, aies, ais, ai, ait*. Le diagnostic rentable en contrôle consiste à repérer le **sujet grammatical**, puis



l'intention : une **phrase injonctive** donne un ordre, un encouragement ou un conseil direct.

1. Demande-toi si le sujet est écrit : sans sujet visible devant le verbe, la voie probable est l'impératif.
2. Vérifie si la phrase donne un ordre, une consigne ou un encouragement : pour un conseil direct, écris **aie confiance**.
3. Teste la dépendance à une tournure comme *il faut que*, *pour que* ou *bien que* : avec **que tu aies**, tu passes au subjonctif.

Le calcul est simple. **Aie confiance en toi** fonctionne comme un conseil direct : aucun sujet écrit, donc impératif. À l'inverse, **Il faut que tu aies confiance en toi** contient une **subordonnée** introduite par *que*, avec le sujet *tu* : c'est le subjonctif. Cette méthode orthographe répond directement à *comment choisir aie ou aies*, sans réciter tout le tableau de conjugaison.

Erreurs typiques d'élèves : pourquoi « ais confiance » paraît tentant

Trois pièges reviennent souvent au **collège** comme au **lycée**. Le premier : croire que la **2e personne du singulier** impose toujours un -s. Réflexe logique. Mais faux ici. À l'impératif, certains verbes perdent ce -s : le verbe avoir donne *aie*, pas *ais*. Le deuxième piège vient de l'**homophonie** : *aie*, *aies*, *ais*, *ai* et *ait* s'entendent presque pareil, donc l'oreille ne suffit pas. Le troisième piège est une règle appliquée trop vite : beaucoup d'élèves généralisent l'accord verbal appris avec les verbes du premier groupe. Résultat : l'**erreur ais confiance** paraît crédible, alors que l'analyse grammaticale tranche.

Phrase par phrase, le diagnostic est rapide. *Aie confiance pendant l'oral* : c'est un conseil direct, sans sujet exprimé, donc impératif ; on écrit **aie**. *Je veux que tu aies confiance* : le verbe dépend de *que*, avec *tu*, donc subjonctif présent ; on écrit **aies**. *Tu as confiance quand tu maîtrises ton plan* : ici, on constate un fait à l'indicatif présent ; la bonne forme est **as**. Pour choisir entre **aie ou ais**, pose une seule question : est-ce un ordre, un souhait avec *que*, ou une constatation ? La faute d'orthographe disparaît dès que la fonction de la phrase est identifiée.

Cas limites : « que tu aies confiance » et autres phrases proches

Sur une copie de 3e, la phrase « Il faut que tu ... confiance avant l'oral » se règle en dix secondes. Écris **que tu aies confiance** : le sujet « tu » est présent, donc le verbe avoir est au subjonctif présent avec **-es**. À l'inverse, *Aie confiance* donne un ordre ou un conseil : impératif, pas de sujet écrit, pas de -s. Le piège « **ais confiance en toi**



orthographe » vient souvent d'un diagnostic trop rapide : on entend pareil, mais la fonction grammaticale change.

Phrase	Forme correcte	Diagnostic rapide
Que tu ... confiance	que tu aies confiance	subjonctif avec « tu »
Il faut que tu ... confiance	il faut que tu aies confiance	« il faut que » appelle le subjonctif
... confiance en toi	j'ai confiance en toi	présent avec « je »
Il faut qu'il ... confiance	qu'il ait confiance	subjonctif avec « il »
Tu ... confiance	tu as confiance	présent avec « tu »

Un **correcteur orthographe** comme **MerciApp**, **OrthographIQ** ou SuperText peut signaler l'erreur, surtout dans un texte long. MacGeneration indiquait en juillet 2024 que SuperText s'appuie sur **Llama 3** de **Meta**. Utile, mais limité : l'outil propose, toi tu valides. La question rentable reste simple : sujet écrit ou ordre direct ?

Garde le réflexe suivant : conseil direct, sujet absent, verbe avoir à l'impératif, donc « aie ». Écris « Aie confiance en toi », puis relis la phrase en ajoutant mentalement « maintenant » : l'ordre ou l'encouragement devient évident. Entraîne-toi avec quelques phrases courtes, corrigé chaque erreur, puis imprime la règle et les exercices pour fixer l'automatisme.

Exercice d'application

1. Complète : « ... confiance en ton raisonnement avant de répondre. »
2. Complète : « Il faut que tu ... confiance pendant l'oral. »
3. Complète : « J'... confiance en cette méthode de révision. »
4. Complète : « Je souhaite qu'elle ... confiance en elle. »
5. Corrige si nécessaire : « Ais confiance en toi pour la suite. »

Vos questions

Pourquoi écrit-on « aie confiance en toi » et non « ais confiance en toi » ?

On écrit « aie confiance en toi » parce que le verbe « avoir » est ici à l'impératif présent, à la 2e personne du singulier. La forme correcte est « aie », sans « s ». « Ais » n'existe pas comme forme correcte du verbe avoir dans cette phrase. Pour vérifier vite : remplace par un ordre, comme « sois calme ».



Quelle est la différence entre « aie » et « aies » ?

« Aie » s'emploie à l'impératif présent : « Aie confiance », « Aie du courage ». C'est un conseil ou un ordre. « Aies » s'emploie au subjonctif présent avec « tu » : « Il faut que tu aies confiance ». Le repère efficace : s'il y a « que tu » devant, on écrit presque toujours « aies ».

Quand faut-il écrire « que tu aies confiance » ?

On écrit « que tu aies confiance » quand le verbe « avoir » est au subjonctif présent. Ce mode apparaît souvent après des expressions comme « il faut que », « je veux que », « pour que », « bien que ». Exemple : « Il faut que tu aies confiance en toi ». Ici, « aies » prend un « s ».

Est-ce que « j'ai confiance en toi » suit la même règle ?

Non. Dans « j'ai confiance en toi », le verbe « avoir » est au présent de l'indicatif, avec le sujet « je ». On écrit donc « ai », comme dans « j'ai raison » ou « j'ai compris ». Ce n'est ni l'impératif « aie », ni le subjonctif « aies ». Le sujet visible aide à choisir.

Un correcteur d'orthographe peut-il repérer l'erreur « ais confiance » ?

Pas toujours. Certains correcteurs signalent « ais confiance » comme suspect, mais d'autres peuvent passer à côté si la phrase est courte. Le meilleur contrôle reste grammatical : si tu donnes un conseil ou un ordre, écris « aie confiance ». En révision, ce test coûte 3 secondes et évite une erreur très visible.

Dernière mise à jour : 19 juin 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique